



Journée de formation bande dessinée
L'auteur du futur



Vendredi 19 novembre 2021, de 9 h 30 à 16 h,
Gratuit - inscription sur www.helloasso.com

<https://www.helloasso.com/associations/association-bd-boum/evenements/journee-professionnelle>

Programme de la journée de formation *L'auteur du futur*

Dans le cadre du festival, bd BOUM propose chaque année une journée de formation pour les professionnels du livre et les travailleurs sociaux de la région Centre-Val de Loire avec des rencontres d'auteurs et d'experts.

9 h 30 - Accueil des participants

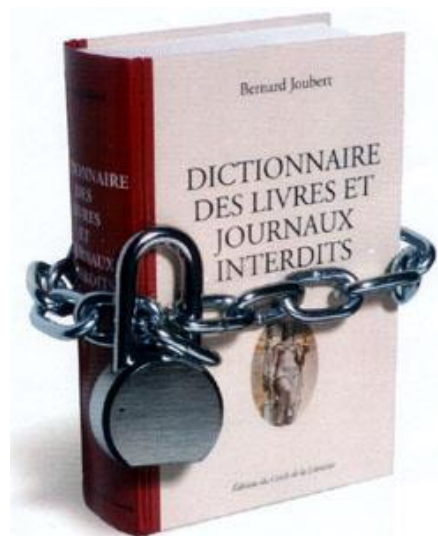
10 h - *Censures d'hier et d'aujourd'hui* par Bernard Joubert

Phénomène ancien, la censure a eu une importance considérable dans l'histoire de la bande dessinée.

Comment la situation a-t-elle évolué ? Et qu'en est-il aujourd'hui des lois et de l'autocensure ?

Bernard Joubert est journaliste, auteur de l'article "censure" du récent *Bouquin de la bande dessinée* ainsi que des livres : *Images interdites*, *Histoires de censure*, *Dictionnaire des livres et journaux interdits*, *Elvifrance l'inferral éditeur*, *Chez les censeurs...*

Photo : Bernard Joubert



12 h - Pause déjeuner

(Possibilité de se restaurer au bar de la Halle aux grains).

14 h - Quel avenir pour les auteur-e-s ?

© Jeanne Puchol



La table ronde, animée par **Patrick Gaumer** auteur du *Larousse de la bd*, est consacrée à la situation des bédéastes.

Quelles sont leurs conditions de création, leurs statuts et leurs revendications ?

Avec la présence de Jeanne Puchol, autrice et administratrice à La Saif*, Marc-Antoine Boidin, auteur et membre du SNAC-BD*, Christian Lerolle, coloriste et membre de la Commission de Coordination du collectif AAA*, un représentant de la SOFIA*.

16 h - Clôture de la journée de formation.

La Saif *

Née de la volonté des auteurs souhaitant défendre collectivement leurs droits, la Saif est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits dits *collectifs* (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique).

La SOFIA*

La Sofia est depuis vingt ans au service des auteurs et des éditeurs de livres (10 000 auteurs et 500 éditeurs membres). Elle est l'organisme qui a été agréé par le ministère de la Culture pour la gestion collective du droit de prêt en bibliothèque, rémunération qui est répartie à parts égales entre les auteurs et leurs éditeurs.

Le SNAC-BD*

Le Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC) possède depuis le 16 février 2007 une branche dédiée aux autrices et aux auteurs de bande dessinée. Ouvert aussi bien aux dessinateurs, qu'aux scénaristes et aux coloristes, le SNAC-BD souhaite défendre les auteurs en promouvant leurs droits, en les aidant dans leurs démarches et en mettant en avant leur métier tant dans les médias qu'auprès des acteurs institutionnels.

Le collectif Autrices Auteurs en Action*

Le collectif AAA est un groupement informel d'autrices et d'auteurs de bande dessinée et de récits illustrés, en action pour un meilleur statut.



Pour s'inscrire

Journée de Formation Bande dessinée

L'auteur du futur

Destinée aux professionnels du livre et travailleurs sociaux

Gratuit - inscription sur www.helloasso.com

<https://www.helloasso.com/associations/association-bd-boum/evenements/journee-professionnelle>

